

N° 19

Octobre 2021

165, rue Garibaldi 69401 Lyon Cedex 03

Téléphone : CAE : 04 78 63 32 37 / HDF : 04 72 77 22 06

Email: solidairesfinancespubliques.drfp69@dgfip.finances.gouv.fr



# Le Canut Sans Cervelle

Journal à parution irrégulière mais toujours appréciée.

## Edito.

Ces derniers jours nous entendions que « Les Français qui ont perdu du pouvoir d'achat sont les retraités et les inactifs. » Peut-être que, comme nous, vous vous demandez à laquelle de ces deux catégories vous appartenez.

A l'heure de l'engagement de négociations salariales dans la fonction publique, c'est pourtant le message que cherche à faire passer le gouvernement, pour, une fois de plus, éluder la question du dégel du point d'indice.

Depuis 2010, le point d'indice a été augmenté 3 fois pour un total de 1,7 % !

Les économistes chiffrent la perte de pouvoir d'achat du point d'indice à plus de 20 % : Édifiant !

Les gouvernements successifs opposent que le déroulement normal des carrières dans la fonction publique compense cette perte de pouvoir d'achat.

La belle affaire !

Plus clairement, cela veut dire que la prise des échelons pendant la carrière permet tout juste de maintenir le pouvoir d'achat au lieu d'améliorer le niveau de vie des agents. C'est parfaitement inadmissible et révoltant !

Cela veut aussi dire que les retraités de la fonction publique dont la pension dépend uniquement de la valeur du point d'indice, voient leur niveau de vie baisser année après année. Pendant ce temps, les postes les plus importants du budget des ménages explosent : logement, énergie, alimentation...

Le gel du point d'indice doit cesser et nous devons exiger une compensation pour toutes ces pertes de pouvoir d'achat.

Les milliards trouvés pour résoudre la crise COVID ou celle de 2008 ont démontré que l'endettement et les déficits que les gouvernements opposent à ce dégel ne sont que des écrans de fumée.

Il est temps de se faire entendre, de se mettre en grève et d'aller manifester le 5 octobre !

L'Assemblée Générale de la section du Rhône se déroulera le

**19 novembre 2021**

à l'amphithéâtre de la CAE.

Nous vous informerons plus tard du déroulement de la réunion qui peut évoluer selon la situation sanitaire

Info locale; info nationale.

Sur le site de la section du Rhône nous vous donnons les informations locales et par exceptions quelques informations nationales.

Pour trouver l'ensemble des informations nationales, il faut vous rendre sur le site national [solidairesfinancespubliques.org](http://solidairesfinancespubliques.org)

Vous pouvez aussi accéder aux 2 sites à partir d'Ulysse Rhône dans l'onglet Vie Pratique / organisations syndicales.

NOUVEAU : retrouvez-nous sur Twitter:

@SFPRhone69





## SIE du Rhône... Service des Impôts Eparpillé

Le 6 octobre, le Centre de Contact de Lons Le Saunier va débiter son activité. Il a été mis en place dans le but de répondre aux appels de premier niveau et de faire

de la gestion simple pour les SIE de notre département (mise à jour de coordonnées, des dates de clôture d'exercice, délivrer des numéros de TVA intracommunautaire, gestion du prélèvement automatique, etc).

La montée en charge se fera en vagues successives d'octobre 21 à mai 22, par services pour les appels et par types de questions pour les e-contacts.

Notre département a déjà contribué en 2021 à hauteur de 30 emplois transférés pour la mise en place du Centre de Contact professionnel : à ce jour, 6 agents se sont portés volontaires pour intégrer ce nouveau service, (dont 2 du Rhône) et 11 contractuels ont été recrutés.

On en tire déjà 2 leçons :

1. la relocalisation tant voulue par la DG n'a pas l'air du goût des agents,
2. dans la manœuvre, 11 postes sous statut se sont transformés en contrats précaires.

On a des doutes quant à la réciprocité de ce tour de passe-passe.

Lors du CT du 24 septembre, nous avons appris qu'une

expérimentation va être mise en place avec le transfert d'une partie des missions des SIE du Rhône vers une antenne installée à Valence, en septembre 2022. Cette expérience devrait conduire au départ de 25 emplois de la DRFIP de Lyon

La DG a listé les missions transférables aux antennes :

- la gestion des AVISIRS
- la gestion des locaux (GESPRO)
- le traitement du contentieux de la CFE
- les travaux de relance
- la mise en œuvre des procédures d'imposition d'office
- l'instruction des demandes de remboursement de crédit de TVA
- les travaux dans Medoc-web (liquidation IS, crédit d'impôt liés à l'IS, prise en charge des 3950, l'état des télédéclarations non intégrées, etc).

Au regard de cette liste, autant dire que tout est transférable.

La Direction du Rhône va donc déterminer quelles missions seront transférées et les modalités d'organisation. Le but étant de proposer plusieurs de ces missions pour rendre le futur service de back office « attractif ».

**Cet éparpillement des missions n'augure rien de bon pour la qualité du service public de demain. On voit bien que le but de la manœuvre, c'est de supprimer des emplois sans aucun souci pour la qualité du service rendu.**

## Retour des personnes fragiles en présentiel

Si vous êtes personne fragile et étiez à ce titre dispensée totalement ou partiellement de présentiel, vous avez peut-être été pressée (plus ou moins fortement selon les services) par votre chef pour un retour rapide en présentiel. La circulaire de la fonction publique du 9 septembre précisant les pathologies concernées ou exclues de ce retour, publiée sur Ulysse le 16 septembre 2021 pour une application au 27 septembre précise bien que « les agents concernés par ce dispositif seront prochainement contactés et orientés vers leur médecin du travail ». Après le départ de 2 médecins de prévention sur 4, cela pose un problème logistique évident sachant à titre d'exemple que le docteur LAGADOU assure l'intérim temporaire dans le Jura qui n'a plus de médecin de prévention, en plus de la DISI Centre Est, de la DRFIP69, et de toutes les autres directions du ministère (Douanes Insee, etc.). Nous vous rappelons que seul le médecin de prévention est habilité à vous autoriser à reprendre même partiellement en présentiel, car il est le seul à savoir si vous êtes sévèrement immunodéprimé. Le respect absolu du secret médical et des attributions des services de médecine de prévention ne sauraient être bradés au nom des nécessités

de services. Solidaires Finances Publiques comprend cependant parfaitement la surcharge de travail qui repose sur les personnes en présentiel, notamment dans les services qui traitent beaucoup de relations avec les usagers que ce soit par téléphone, RDV physiques ou traitement des courriers reçus, mais cette situation n'est due qu'à la pénurie croissante de personnels tant dans les services du réseau que dans les services médicaux. Nous tenons avant tout à dire à chacun que nous devons rester unis et solidaires, et ne pas stigmatiser les télétravailleurs ou personnes en ASA, de même que ces derniers doivent rester proches de leurs collègues restés au service. Nous sommes à votre disposition pour vous accompagner si vous rencontrez des problèmes particuliers liés à cette situation source de grande tension. Nous aidons tous les jours des personnes parfois en grande souffrance, donc n'hésitez pas à nous contacter par mail : [solidairesfinancespubliques69@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:solidairesfinancespubliques69@dgfip.finances.gouv.fr)

si vous avez un besoin urgent d'accompagnement, de conseil ou d'orientation vers la personne qui sera la mieux à même de solutionner votre problème.

## Nouvelle CAE : Le vert à l'extérieur et le flou à l'intérieur.

La nouvelle CAE ressemble à un concept très contemporain axé autour d'un « cœur » végétal, soit l'actuel jardin des platanes. La présentation insiste bien sur les 3 147 m<sup>2</sup> d'espace végétal...OUAHHH !!!, sur les 7 terrasses..ReOUAAHH, sur les façades en bois et les jolies fenêtres (ouvrantes) qui changent de couleurs selon l'angle sous lequel on les regarde ... ReReOUAAHHH !!!!

A ce stade, on nous a vendu une bien belle brochure commerciale, digne d'un lieu de villégiature, mais nous sommes bien sur une structure professionnelle destinée à accueillir le millier de postes de travail promis, et là, **on n'a rien de bien concret !!**

Un parking calibré pour une centaine de places seulement !! Mais l'administration compte sur l'impact du télétravail. De plus, dès 2023, il y aura moins de véhicules puisque seuls ceux disposant d'une vignette crit'air 0 ou 1 pourront circuler en ville, et donc la plupart des agents n'auront bien sûr pas la capacité (financière) d'en disposer ... **quand le pragmatisme flirte avec le mépris !!!**

Par ailleurs, si on nous rassure avec « bienveillance » sur la prise en compte des ambiances de travail, notre expé-

rience nous a appris la prudence et nous attendons des éléments : sur le chauffage, la climatisation surtout pour un bâtiment qui doit respecter des contraintes à énergie positive et à bas carbone, l'éclairage et l'acoustique.

Nous notons également la disparition du quai de chargement. Ce quai accueille actuellement une cinquantaine de véhicules par jour, de la camionnette au poids lourd, à destination du RIL ou des services. **L'administration vise des livraisons en tramway peut être ?.**

Enfin, si on a bien le chiffrage exact des espaces verts, on n'a rien sur la SUN (Surface Utile Nette) pour l'implantation des postes de travail. Or l'espace disponible est déterminant pour une installation ergonomique, qui réponde aux besoins des agents en termes de surface de mobilier disponible, ainsi qu'une circulation aisée.

La diminution drastique de l'espace dédié à l'implantation des postes de travail nous porte à craindre une diminution de leur nombre ou une implantation type « sardine » ou encore des espaces Flex office.

La concertation avec les directions devrait commencer prochainement et nous entendons y avoir une part active pour porter nos convictions et la parole des agents ... pas seulement pour choisir la couleur des murs !!

## Obligation vaccinale à la Trésorerie des HCL: la DRFIP fait du zèle.

Le Gouvernement a lancé la vaccination obligatoire de la covid pour certaines professions. Selon la Direction locale, le texte doit s'appliquer au sein de la Trésorerie Lyon Hospices Civils qui se trouve au siège administratif des HCL.

Elle se trouve quai des Célestins à Lyon 2 ... le premier hôpital est fort loin !

Solidaires Finances Publiques du Rhône est opposé à l'application du schéma vaccinale pour les agents de cette Trésorerie, car il ne rentre pas dans le cadre du texte de **loi visant les personnes qui travaillent dans l'enceinte d'un établissement de santé.**



La Direction locale argumente son choix par une situation qui n'a pas de sens : « *Comme les agents administratifs des HCL sont soumis à l'obligation vaccinale et croisent ceux de la Trésorerie dans les couloirs du bâtiment le matin ou le soir. Il peut y avoir des contaminations* ».

Un peu comme si le fait de rencontrer un soignant dans la cage d'escalier de votre immeuble ou en faisant vos courses vous obligeait à vous faire vacciner.

N'oublions pas qu'en plus, les redevables qui viennent à la Trésorerie des HCL ne sont pas contrôlés à l'entrée du bâtiment pour le passe sanitaire.

**À l'heure où il est question de relâcher les mesures sanitaires, ce type de raisonnement paraît largement outre passer l'esprit du texte.**

## Accueil en détresse

Pour le quidam qui arrive devant la cité administrative de la Part Dieu un spectacle étrange se reproduit jour après jour : des usagers en nombre remplissent des fiches « de contact », aidés par des agents de sécurité dévoués mais dont ce n'est pas le métier.

Ces fiches de contact seront ventilées dans les différents services concernés. L'étonnement des usagers est grand devant ces portes closes, indignes d'un service public.

Alors que partout la vie retrouve son cours normal, l'accueil sans rendez-vous a disparu dans beaucoup des sites de la DRFIP. Il faut désormais prendre rendez-vous et l'attente se compte à minima en semaines voire en mois ! Il en résulte que l'image de la DRFIP est très fortement dégradée, la colère grandit chez les usagers et naturellement les agents sont les premiers à en subir les conséquences lors des contre appels téléphoniques.

L'exploitation des fiches de contact est chronophage et compliquée. Les gens ne savent pas toujours exprimer clairement leur demande par écrit ce qui pose problème lors des contre appels.

Comment peut-on justifier un accès plus que restreint à nos services en pleine campagne des avis IR, TF et TH.

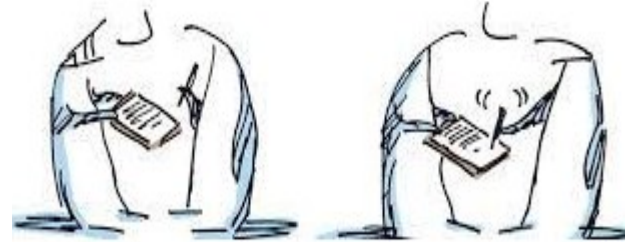
Le désarroi des agents est grand et, à court terme, aucune perspective de réouverture normale de l'accueil n'est envisagée.

Ajoutons à cela que les rendez-vous téléphoniques des SIE du Rhône seront désormais assurés par le centre de contact de Lons le Saunier !

**Solidaires Finances Publiques dénonce la dégradation de notre relation aux usagers. L'essentiel de notre vocation de service public se fonde sur notre engagement quotidien. Nous exigeons une prise de conscience de notre direction sur cet impératif qui semble totalement étranger à leurs préoccupations. Leurs réformes vont au contraire dans le sens de l'éloignement de l'utilisateur, comme le démontre malheureusement le funeste NRP. Il est en effet évident que les contribuables du Rhône ont peu de chance d'aller se plaindre physiquement au centre de contact de Lons de Saunier.**

*Elle parle de quoi  
ta pétition ?*

*C'est pas une pétition !  
Je prends rendez-vous  
avec les impôts*



## GREVE DU 5 OCTOBRE A LYON,

**MANIFESTATION DEPART 11H MANUFACTURE DES TABACS.**

**VENEZ NOMBREUX !**

